

Pour accompagner son développement, Terres de Montaigu recrute :

1 Agent de Police Municipale (F/H)

*Poste de catégorie C, filière Police Municipale, à temps complet
Recrutement par voie statutaire à pourvoir au 15/01/2025*

Nous.

Une communauté d'agglomération, audacieuse, ambitieuse et innovante.

Audacieuse puisque quotidiennement de nombreux défis sont relevés pour améliorer la qualité de vie et de services de nos habitants.

Ambitieuse puisque le 1^{er} janvier 2022, Terres de Montaigu est devenue une communauté d'agglomération, organisée autour de sa ville-centre, Montaigu-Vendée (20 000 habitants).

Innovante puisque notre territoire est porté par un écosystème économique riche et dense (2.600 entreprises et 20.570 emplois dont 40% relevant du secteur industriel) ainsi qu'une population jeune et dynamique (40% de la population a moins de 30 ans).

Terres de Montaigu, pour créer, avancer et vous épanouir dans un cadre où le collectif, le respect et la convivialité sont des valeurs fortes.

Le pôle Proximité a pour mission d'apporter une qualité de service public au quotidien auprès de l'ensemble des habitants. Parmi ses directions, la direction de la Police Municipale Intercommunale composée de 7 agents, a pour mission, depuis sa création effective en 2017, d'assurer le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique au service des 10 communes du territoire de Terres de Montaigu, en collaboration avec les différentes forces de l'ordre. Comme l'ensemble des directions du pôle, elle assure un lien de proximité avec les habitants, dans les actions de prévention qu'elle propose et dans les réponses qu'elle apporte aux usagers. Elle travaille en collaboration avec de nombreux services municipaux et communautaires (événementiel, technique, environnement, social etc.) dans un rôle d'appui ou d'expertise sur les questions de sécurité et de salubrité. Elle a, de ce fait, un rôle essentiel dans le quotidien des habitants. Depuis le 1^{er} juillet 2024, l'ensemble des maires de Terres de Montaigu a acté la sécurité du territoire comme un sujet prioritaire en renforçant son plan d'actions dans le cadre d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour mieux collaborer avec les différents acteurs sur ces thématiques et en dédiant de nouveaux moyens à sa police municipale intercommunale : augmentation progressive des effectifs sur 3 ans, armement adapté aux nocturnes, vidéoprotection et nouveaux locaux d'ici 2027.

Descriptif de votre poste.

Sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale Intercommunale, vous exercerez les missions nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous assurerez également une relation de proximité avec la population.

Missions.

- Faire respecter les arrêtés de Police des Maires et exécuter les directives qu'ils donnent dans le cadre de ses pouvoirs de Police,
- Constater et poursuivre dans le cadre de vos prérogatives les infractions à la loi pénale, Code de la Route, circulation et stationnement, bruit, pollution et environnement, chiens dangereux...
- Contribuer au bon déroulement des événements et manifestations programmées sur les communes,
- Surveiller les bâtiments de l'agglomération et communaux, les commerces, la voie publique,
- Effectuer des patrouilles de surveillance pédestres ou portées (véhicule – VTT),
- Rédiger et transmettre sous l'autorité du chef de service, différents rapports et procès-verbaux,
- Exploiter l'outil de vidéoprotection, répondre aux réquisitions de la gendarmerie en la matière,
- Participer à l'accueil téléphonique et physique du public, renseignement, prise en compte des O.T.V,
- Procéder aux mises en fourrière de véhicules en infraction avec les règles de stationnement,
- Procéder à des opérations régulières de Police-Route (contrôle cinémomètre, alcoolémie, stupéfiants) et des contrôles conjoints avec la Gendarmerie nationale,

- Participer aux séances d'entraînements GTPI et formation au maniement des armes,
- Assurer un contact permanent avec la population et exercer des missions de prévention, d'aide, d'assistance et de répression

Votre profil.

Vous disposez d'une première expérience réussie en Police Municipale, vous connaissez les réglementations en matière de pouvoirs de Police du Maire, du Code de la Route, ainsi que les procédures judiciaires et administratives.

Dynamique et doté d'une bonne condition physique, vous savez analyser, gérer et appréhender différentes situations. Vous faites preuve de discernement et de maîtrise de soi. Vos compétences rédactionnelles et à rendre compte sont essentielles.

Vous avez le sens du service public et savez à la fois travailler seul et en équipe.

Vous êtes à l'aise avec les outils digitaux de communication et maîtrisez les différents logiciels bureautiques courants.

Rémunération : rémunération statutaire + régime indemnitaire : entre 29 500€ bruts et 38 000€ bruts par an, selon expérience et ancienneté.

Avantages liés au poste : titres restaurant (135 € mensuels avec participation employeur de 50%, puis 144 € mensuels à compter du 1^{er} janvier 2025), contrat de groupe pour la prévoyance avec participation employeur, nombreux avantages sociaux et prestations via les comités d'entreprises de la fonction publique territoriale (CNAS, FDAS, et COS).

Transport et déplacements : participation employeur de 75% aux frais pour les trajets domicile-travail en transport public. Possibilité d'organiser du covoiturage avec les collaborateurs de la Collectivité via l'application Karos.

Conditions de travail :

- Horaires de travail : du lundi au samedi de 08h45 à 19h00 (Journée) / 15h15 à 00h00, les dimanches et jours fériés, ponctuellement, en fonction des besoins (fêtes et manifestations) avec évolution sur des nocturnes à plus larges amplitudes.
- Organisation du travail : semaine de 4 jours sur un temps de travail annualisé à 1607 heures.
- Congés : 25 jours par an + récupérations.
- Déplacements : nombreux déplacements sur le territoire (3 véhicules de service sérigraphiés) - Permis B impératif.
- Séances de sport et entraînement GTPI organisés en interne

Equipements : armement de catégorie B1 (en cours), B6, B8 et D2, GPB, Smartphone-PVe, radio portative numérique (ICOM), caméra individuelle (AXON2), bureau-poste informatique individuel (+ informatique embarqué), accès SIV-SNPC, 2 VTT à assistance électrique, cinémomètre (Truspeed) et éthylotests, vidéoprotection urbaine (au terme du déploiement 2024 ± 100 caméras).

Modalités de recrutement.

Recrutement par voie statutaire, à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de Police Municipale.

Poste à pourvoir au **15/01/2025**.

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation avec prétentions salariales, arrêté de nomination pour les fonctionnaires, et les 3 dernières évaluations avant le **06/01/2025** par mail à recrutement@terresdemontaignu.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Terres de Montaignu - 35 avenue Villebois Mareuil - BP 40306 - 85603 MONTAIGU VENDEE.

Contact : Bruno GUINGANT, Responsable de la Police Municipale Intercommunale, tél : 06.75.49.56.94

Jury envisagé le **15/01/2025**

Terres de Montaignu, c'est aussi...

Une situation géographique accessible

Accès facile en train (25 mn de Nantes, de la Roche-sur-Yon) et par les axes routiers (A83 et A87)

Un territoire culturel et sportif

Printemps du Livre, Mondial Football Montaignu, fort tissu associatif, etc.

Des services à la population nombreux et de qualité

170 commerces, gare SNCF, centre hospitalier départemental, collèges, lycées, instituts d'enseignement supérieur, centre aquatique, théâtre, cinéma, conservatoire de musique...